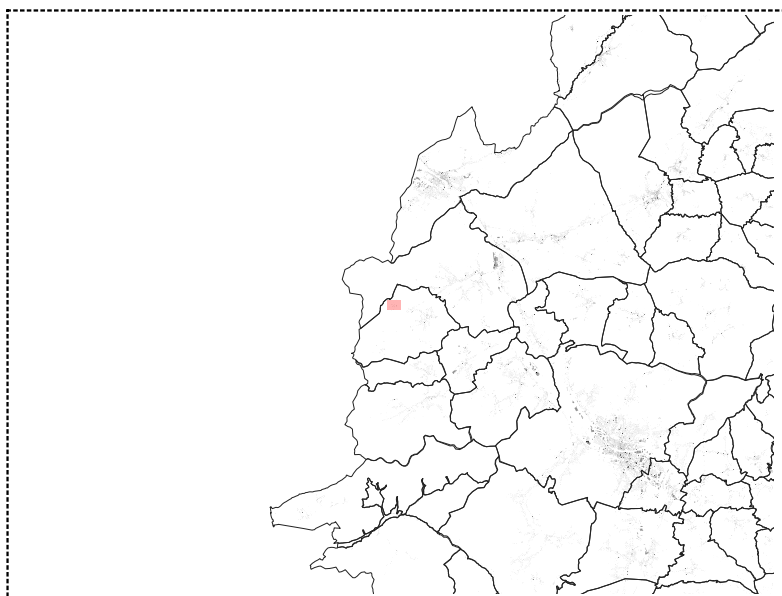
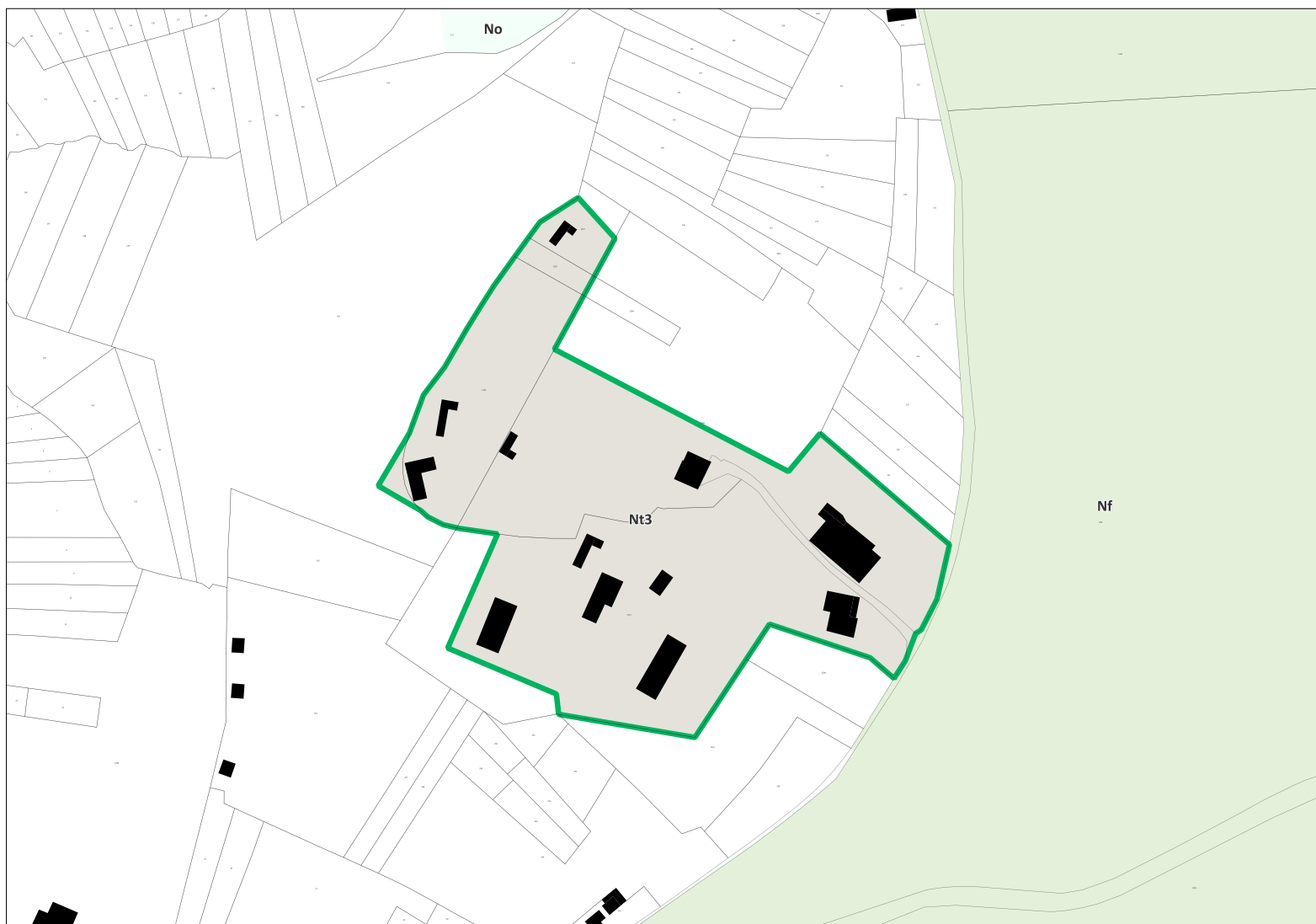




SECTEUR DU RÉGLEMENT : Nt3

STECAL : Secteur permettant les hébergements touristiques : augmentation de l'emprise au sol possible jusqu'à 200 m²

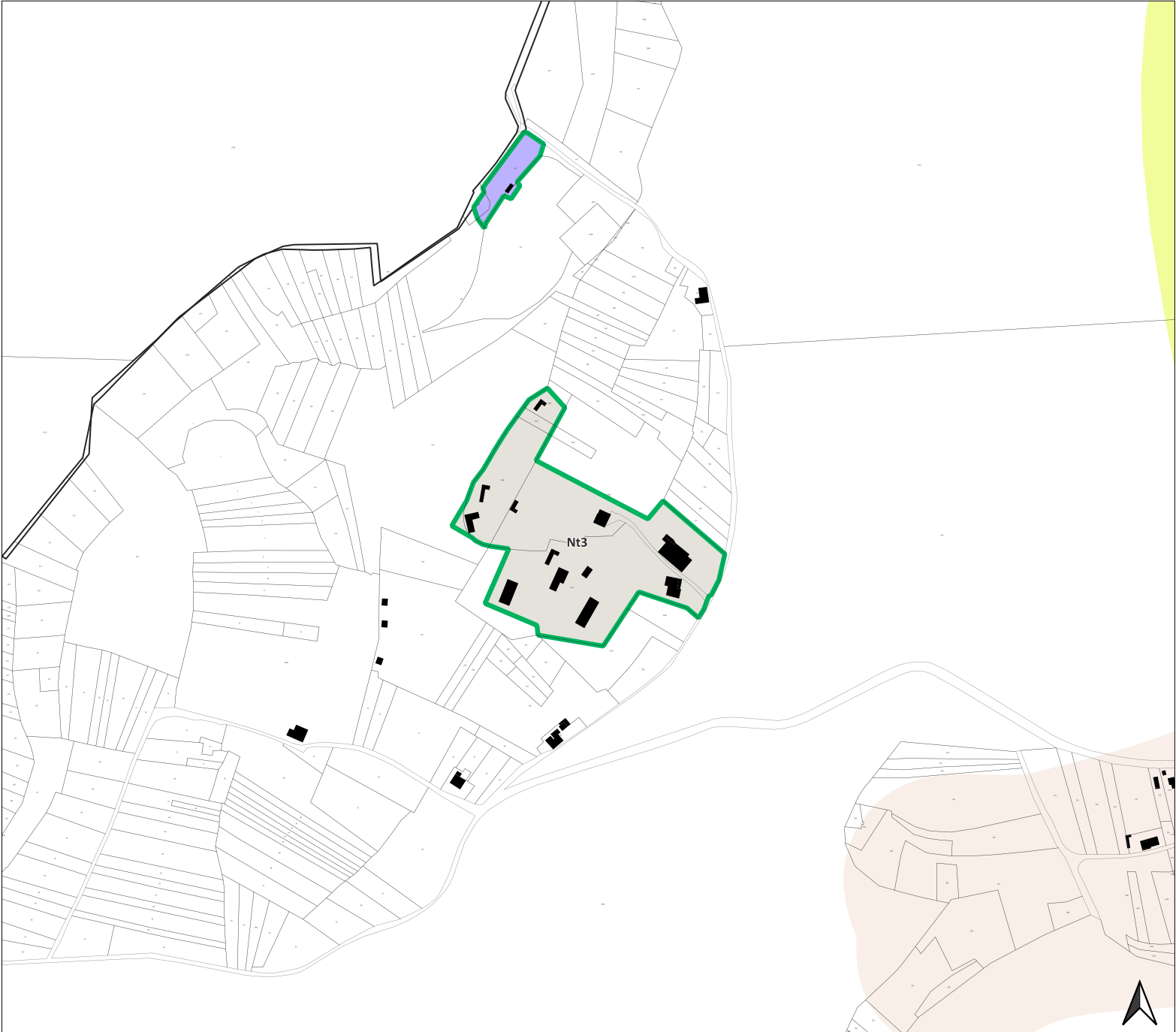
SURFACE (en ha) : 3.73

PROJET : > Bâtiments existants, réhabilitation et création

> Privé

> Domaine des Neuf Étang : Projet d'implanter dix mobile-homes de cinq personnes maximum





SECTEUR DU RÉGLEMENT : Nt3

STEAL : Secteur permettant les hébergements touristiques : augmentation de l'emprise au sol possible jusqu'à 200 m²

ENJEUX : Le secteur est éloigné des zones à risque

Enjeux liés aux risques naturels

- CRUE CENTENALE

Niveaux d'aléa : Modéré ou fort

Niveaux d'aléa : Fort

Niveaux d'aléa : Très fort

- PPRI DE LA MEURTHE

Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques

Zone rouge : zone d interdiction
- ARGILES

Faible

Moyen



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Nt3

STECAL : Secteur permettant les hébergements touristiques : augmentation de l'emprise au sol possible jusqu'à 200 m²

ENJEUX : Le site est concerné par la ZHE, une ZNIEFF 2 et un réservoir forestier. Le site est déjà occupé par des bâtiments abandonnés. Il s'agit de les réhabiliter et d'y développer l'activité touristique. Aucun impact n'est attendu sur ce milieu.

 Délimitation du secteur

Enjeux environnementaux et paysagers

 Arrêté de Protection de Biotope

 ZNIEFF 1

 ZNIEFF 2

 NATURA 2000

 Zone Humide Effective

 Réserve nationale

 Réservoirs trame prairie

 Corridors trame prairie

 Réservoirs trame forêt

 Corridors trame forêt

 Trame bleue



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Nt3

STECAL : Secteur permettant les hébergements touristiques : augmentation de l'emprise au sol possible jusqu'à 200 m²

ENJEUX : Le secteur n’a pas d’impact sur les terres agricoles, pastorales ou forestières

- Délimitation du secteur

Enjeux agricoles

Bâtiments agricoles

Périmètre ICPE

Périmètre RSD

Registre Parcellaire Graphique 2022

Enjeux forestiers

ONF- Forêts Publiques